

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3305 - MERCREDI 29 AOÛT 2018

ELECTIONS DU 23 DÉCEMBRE

L'ONU disposée à fournir
un appui logistique à la Céni

Plusieurs pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU dont les Etats-Unis, la France et les Pays-Bas ont affirmé, le 27 août, la disponibilité de cette organisation à fournir une aide logistique pour la tenue des élections prévues le 23 décembre prochain en RDC, malgré le refus du gouvernement. Celui-ci a été invité à accepter cette offre de bon cœur pour autant qu'elle ne rogne pas la souveraineté du pays.

Pour l'ambassadeur de la RDC auprès de l'ONU, Ignace Gata Mavita, la RDC « *reste ouverte aux apports d'autres partenaires pourvu que ceux-ci soient sans conditionnalités et se fassent dans le respect de sa souveraineté* ». Il a invité les Etats membres des Nations unies à éviter d'interférer dans le travail de la Céni.

Page 3



Une plénière du Conseil de sécurité de l'ONU

EXAMEN DES RECOURS EN INVALIDATION

La Cour constitutionnelle face à ses responsabilités



Les membres de la Cour constitutionnelle lors d'une audience publique

Dans une récente déclaration, la Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (Symocel) a appelé la Cour constitutionnelle à traiter avec professionnalisme les recours des candidats président de la République dont les dossiers ont été déclarés irrecevables par la Céni. Cette structure craint aussi que les diverses réactions enregistrées au sein de la classe politique, à la suite de la publication de la liste des candidats à la présidentielle, ne puissent susciter la frustration et la méfiance vis-à-vis de la gestion du processus électoral. Tout en appelant à l'inclusivité des élections afin de garantir la consolidation de la démocratie au pays, la Symocel fait pression sur les Hauts magistrats qu'elle exhorte à trancher ces contentieux de manière objective et sans état d'âme.

Page 3

NORD-KIVU

Ensemble
de Katumbi
en justice
contre le maire
de Goma

Excédés par l'attitude complaisante du maire Timothée Mwisa Nkese qui roulerait pour la majorité présidentielle à qui il laisserait le champ libre pour organiser des activités politiques sur les lieux publics, au détriment de l'opposition, les pro-Katumbi ont décidé de le traduire en justice. Une plainte à sa charge a été déposée hier auprès du procureur général près la Cour d'appel de Goma.

Il est reproché à Timothée Mwisa Nkese d'empêcher les opposants de manifester en violation de l'article 26 de la Constitution qui garantit la liberté des manifestations. En tant que garant du maintien de l'ordre public et du respect de la loi, le procureur est en instance d'ouvrir « une action judiciaire contre le maire ». Page 4

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céncó souligne le risque des élections biaisées

Pour la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó), la joie présente au pays après le choix par Joseph Kabila de son dauphin, le dépôt de candidatures pour la députation nationale et la présidentielle suivi du recours auprès de la Cour constitutionnelle, n'aura été qu'illusion si le processus électoral en cours n'aboutit pas à l'organisation des élections crédibles, transparentes, inclusives et

apaisées. Les prélats catholiques qui se disent disposés à déployer des observateurs sur le terrain en vue de se rassurer sur la crédibilité de ces scrutins et de contribuer à l'apaisement du climat postélectoral, estiment que ce risque est latent si l'on ne prend pas en compte certaines préoccupations dont la non clarification de la situation des millions de personnes enrôlées sans empreintes digitales. Page 2

ÉDITORIAL

Basculement

Ce que nous devons tous comprendre aujourd'hui si nous voulons en tirer un juste profit, c'est que le monde entier bascule vers nous, c'est-à-dire vers l'Afrique noire, cette Afrique qui fut longtemps colonisée par les puissances extérieures puis méprisée ouvertement par ces mêmes puissances lorsqu'elle accéda à l'indépendance, il y a soixante ans.

Dans le même temps où la Chine s'apprête à accueillir les dirigeants africains pour un Sommet dont tout indique dès à présent qu'il fera date dans l'Histoire des deux continents, les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde, la Russie mais aussi le Brésil et le Japon se mobilisent pour nous accompagner dans une marche vers le développement durable qui va sans doute s'accélérer fortement dans les années à venir. Courtisée jusqu'à présent en raison seulement des immenses ressources naturelles que recèle cette partie de la planète, l'Afrique en général et plus précisément notre Afrique va voir maintenant affluer vers elle les capitaux, les savoir-faire, les techniques dont jusqu'à présent ne bénéficiaient que les nations riches de l'hémisphère nord. Ceci tout simplement parce qu'elles seront demain, c'est-à-dire à très court terme, le plus grand marché de la planète.

Avec ses deux milliards d'êtres humains, ses immenses réserves de matières premières, ses puissants fleuves et ses innombrables rivières, ses classes moyennes en pleine émergence, un taux de croissance économique sans équivalent, notre continent contribuera de façon décisive, dans le proche avenir, à relancer une économie mondiale qui ralentit fortement dans les pays dits «développés». Il deviendra de ce fait incontournable, ce qui explique l'engouement qu'il suscite sur les autres continents.

Toute la question maintenant est de savoir si nous, Africains, saurons tirer le meilleur parti de ce basculement planétaire. Autrement dit imposer aux nations qui nous font, ou nous feront, la cour des règles dont tous les peuples du continent profiteraient à court et moyen terme. Un processus que seules des ententes pratiques à l'échelle du continent mais aussi des différentes régions du continent permettront d'imposer au reste du monde. Jamais l'entente entre nous, Africains, n'a été aussi importante, aussi stratégique. Puisse-nous le comprendre vite et bien !

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Cénco souligne le risque des élections biaisées

Tout en se disant disposés à déployer des observateurs sur le terrain en vue de s'assurer de la crédibilité des élections et de contribuer ainsi à l'apaisement du climat post-électoral, les prélats catholiques invitent la Centrale électorale et le gouvernement à la prise en compte de leurs préoccupations pour garantir le bon déroulement des scrutins.

calme dans le pays ne sera qu'« une illusion si le processus électoral en cours n'aboutit pas à l'organisation des élections crédibles, transparentes, inclusives et apaisées ».

De l'avis des prélats catholiques, en effet, pour éviter ce risque, certaines préoccupations doivent être prises en compte, notamment celles liées à la non clarification de la situation des mil-

au gouvernement. Il s'agit, entre autres, de la publication le plus tôt possible de la liste des personnes enrôlées, la recherche d'un consensus sur l'utilisation ou non de la machine à voter, le parachèvement de la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 par l'application des mesures de décrispation, la facilitation de l'observation des élections aux organisations nationales et internationales qui en ont la compétence et qui en expriment le vœu.

Pour cette dernière option, la Cénco affirme déjà sa disponibilité à contribuer à l'observation des prochaines élections prévues le 23 décembre. « Elle compte déployer mille vingt-six observateurs à long terme et quarante mille observateurs à court terme », a-t-elle précisé, disant compter sur l'engagement de la Céri à accréditer tous ces observateurs qui seront bien formés et à leur faciliter cet « important travail qui contribuera, sans doute, à l'apaisement du climat post-électoral ». La Cénco dit également compter sur l'engagement de la communauté internationale, plus particulièrement de la SADC et de la CIRGL, en vue d'aider la République démocratique du Congo à sortir pacifiquement de la crise par le respect des clauses de l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Lucien Dianzenza



Les évêques membres de la Cénco

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) a évalué, le 27 août, le processus électoral en cours dans le pays. Prenant acte du choix par le chef de l'Etat, Joseph Kabila, de son dauphin et du dépôt de candidatures pour la députation nationale et la présidentielle ainsi que les recours auprès de la Cour constitutionnelle, la Cénco a relevé que le

lions de personnes enrôlées sans empreintes digitales, le manque de consensus sur l'utilisation ou non de la machine à voter ainsi que le non parachèvement d'importantes mesures de décrispation prévues dans l'Accord de la Saint-Sylvestre. Proposant des pistes de solution, la Cénco a réitéré ses recommandations déjà faites à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTIONS DU 23 DÉCEMBRE

L'ONU disposée à fournir un appui logistique

L'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) auprès des Nations unies, Ignace Gata Mavita, a indiqué que son pays « reste ouvert aux apports d'autres partenaires pourvu que ceux-ci soient sans conditionnalités et se fassent dans le respect de sa souveraineté ».

Alors que le gouvernement congolais n'a jamais changé sa position, celle de financer seul et entièrement la présidentielle ainsi que les législatives nationales et provinciales prévues le 23 décembre, l'ONU s'évertue toujours à apporter un appui logistique à la RDC qui n'en veut pas. Apparemment, les lignes ont commencé à bouger depuis le 27 août, à la faveur d'une réunion de suivi du processus électoral tenue à New York qui a vu le Conseil de sécurité discuter sur l'opportunité de fournir un appui logistique à la RDC. Plusieurs membres du Conseil, au nombre desquels la France, les Etats-Unis et les Pays-Bas ont, après discussions, levé l'option d'intervenir en RDC via une aide logistique à accorder à la Cénii afin de lui permettre de mener à bien sa mission. L'ONU s'est

donc déclarée disponible à apporter cet appui logistique par l'entremise de la Monusco, tout en invitant le gouvernement congolais à l'accepter de bon cœur pour autant que cette aide ne rogne pas la souveraineté du pays.

A la manœuvre pour créditer cette option, l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley. Cette dernière a joué un rôle de premier plan dans l'acceptation de l'appui logistique à apporter à la RDC qu'elle estime ne pas être totalement au point pour gérer seule les impératifs qu'impose l'organisation des élections dans ce pays si vaste. « Est-ce qu'il y aura suffisamment de machines à voter? Ou est-ce que les autorités vont prolonger le vote sur des jours ou semaines supplémentaires? Est-ce qu'il est possible de recharger les machines de vote dont les batteries tiennent douze heures? Est-ce que les machines ont été dûment testées? », s'était-elle interrogée lors du débat tout en regrettant que le pays « gaspille des ressources précieuses à se doter de capacités mises à sa disposition ». Réputée hostile au recours à la machine à voter lors des scrutins de décembre, Nikki Haley s'est également demandée si des



Une plénière du Conseil de sécurité de l'ONU tions qui relèvent beaucoup plus de la spéculation que de la réalité ». « La RDC reste ouverte aux apports d'autres partenaires, pourvu que ceux-ci soient sans conditionnalités et se fassent dans le respect de sa souveraineté », a-t-il précisé, tout en rejetant les « nombreuses ingérences et interférences de l'extérieur » qui, malheureusement, se poursuivent encore aujourd'hui.

Alain Diasso

bulletins de vote papier ont été prévus au cas où ces machines ne fonctionneraient pas. Alors que la Cénii a allégué disposer des kits solaires pour pallier les déficits énergétiques dans certains coins reculés du pays, la diplomate américaine semble ne pas en être convaincue et continue d'émettre des doutes quant à la gestion efficace des machines à voter, redoutant éventuellement des coupures d'électricité.

Pour l'ambassadeur de la RDC à l'ONU, tout semble baigner dans l'huile au regard des résultats obtenus jusqu'ici par la Cénii, lesquels devraient plutôt inciter la communauté internationale à faire confiance à cette institution et à la laisser poursuivre sa mission jusqu'au bout. Ignace Gata Mavita a invité les Etats membres du Conseil de sécurité de l'ONU à éviter d'interférer dans le travail de la Cénii « par des considéra-

RECOURS DES CANDIDATURES INVALIDÉES

La Cour constitutionnelle face à ses responsabilités

La Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (Symocel) a demandé à la haute juridiction de traiter avec professionnalisme les recours des candidats président de la République dont les dossiers ont été déclarés irrecevables par la Commission électorale nationale indépendante (Cénii).

Le processus électoral a atteint sa vitesse de croisière avec la publication par la Cénii des listes des candidats validés pour la course à la présidentielle ainsi qu'aux législatives nationales. Ce dernier développement engage résolument le pays vers la tenue effective des scrutins atten-

du le 23 décembre prochain, lesquels passent maintenant pour une évidence. Aujourd'hui, tous les regards sont tournés vers la Cour constitutionnelle qui, au terme de la loi électorale, est habilitée à traiter les recours des candidats invalidés par la Centrale électorale. Depuis le 27 août, la Haute Cour est très sollicitée à cet effet par des candidats à la présidentielle ou aux législatives dont les noms ne figurent pas sur les listes provisoires publiées le 24 août par la Cénii.

Le siège de cette haute juridiction est, depuis lors, pris d'assaut par les militants et sympathisants des partis et regroupements politiques auxquels appartiennent

les candidats invalidés. Ces derniers passent souvent par leurs avocats pour déposer leurs requêtes en contestation de la décision prise par la Cénii en leur défaveur. Dans le chef des militants des partis, l'acte est d'une grande portée politique et requiert un accompagnement populaire pour lui donner une certaine envergure. Ce qui explique la présence massive, le 27 août, des membres du Parti lumumbiste unifié (Palu), du Mouvement de libération du Congo ou encore de la plate-forme « Les Progressistes » aux abords du siège de la Cour constitutionnelle. Et la série est censée continuer jusqu'au 4 septembre, date fixée pour la clôture de réception des recours par la Haute Cour.

Les uns et les autres attendent que cette instance judiciaire tranche en faveur de leurs leaders qu'ils estiment avoir été recalés injustement. Ici, les arguments ne manquent pas pour tourner en dérision le verdict de la Cénii invalidant leurs candidats. De quoi accentuer la pression sur les Hauts magistrats appelés à décider de manière objective et sans état d'âme. Là-dessus, les appels se multiplient tendant à placer la Cour constitutionnelle devant ses responsabilités à cette étape cruciale du processus électoral. C'est notamment celui lancé le 27 août par la Symocel qui l'a exhortée à traiter avec « professionnalisme » les recours des candidats président de la Répu-

blique dont les dossiers ont été déclarés irrecevables. Cette association émet cependant quelques craintes au regard de la manière dont l'organe de gestion des élections a traité les différents dossiers de candidatures à la présidentielle, allant jusqu'à susciter des réactions diverses et contrastées auprès des parties prenantes quant à la légalité, à l'inclusivité, à l'impartialité et à son objectivité. Le rejet des candidatures de Jean-Pierre Bemba et d'Adolphe Muzito (pour ne citer que ceux-là), respectivement pour subornation des témoins et conflits d'intérêts au sein du Palu, trahissent un traitement discriminatoire dans le chef de la Cénii, constate la Mission qui appelle à l'inclusivité des élections afin de garantir la consolidation de la démocratie au pays. La Symocel craint, par ailleurs, que les diverses réactions enregistrées au sein de la classe politique à la suite de la publication de la liste des candidats à la présidentielle ne puissent susciter la frustration et la méfiance vis-à-vis de la gestion du processus électoral dans son ensemble. Enfin, l'association attend voir la suite que la Cour constitutionnelle pourrait accorder aux candidats requérants frappés d'irrecevabilité pour se prononcer.

A.D.



Les membres de la Cour constitutionnelle lors d'une audience publique

NORD-KIVU

La plate-forme Ensemble en justice contre le maire de Goma

Il est reproché à **Timothée Mwisa Nkese** d'empêcher les opposants de manifester, en violation de l'article 26 de la Constitution qui garantit la liberté des manifestations sur le territoire national.

Le maire de la ville de Goma se trouve dans le collimateur des membres de la plate-forme « Ensemble pour le changement » qui soutient la candidature de Moïse Katumbi. Ce regroupement politique reproche à l'autorité urbaine sa politique de deux poids deux mesures, consistant à laisser le champ libre aux partis de la majorité présidentielle qui organisent librement des manifestations publiques pendant que le même avantage est refusé aux pro-Katumbi. Cela est devenu monnaie courante de voir les membres d'Ensemble être traqués par la police à chaque fois qu'ils organisent des meetings ou toute autre activité politique. Sous prétexte d'interdiction des manifestations publiques, les partisans de l'ex-gouverneur en exil ont du mal à s'exprimer dans la ville de Goma, livrée aux fantasmes d'une majorité présiden-



tielle se comportant comme en terrain conquis.

Excédés par l'attitude complaisante de l'autorité urbaine, les pro-Katumbi ont finalement décidé de traduire en justice le maire de Goma, **Timothée Mwisa Nkese**, accusé d'empêcher les opposants de manifester. Une plainte à sa charge a été déposée le 28 août

auprès du procureur général de la République près la Cour d'appel de Goma. Ils espèrent de ce dernier, en tant que garant du maintien de l'ordre public et du respect de la loi, qu'il ouvrira « une action judiciaire contre le maire pour que son cas serve d'exemple à des générations futures ».

Dans leur plainte, les requérants

font état d'une restriction systématique des manifestations publiques dont font l'objet les opposants à Goma, alors que les partis et regroupements proches de la majorité présidentielle organisent des activités publiques sans être inquiétés. En guise d'argumentation, ils ont rappelé le refus qui leur a été opposé d'organi-

ser une activité politique le 3 août, à l'esplanade du stade de l'unité, alors qu'au même endroit, une manifestation de la majorité y fut organisée sans problème. « Quelques jours plus tard, le gouverneur de province a tenu un meeting des faits privés à la tribune ONC dans lequel il a, d'ailleurs, tenu des propos propagandistes en violation de la loi sans être inquiété », assènent les plaignants qui s'appuient sur l'article 26 de la Constitution garantissant la liberté des manifestations pour faire valoir leur droit démocratique. La plainte déposée contre le maire de Goma se recoupe avec le rapport de Human Rights Watch publié le même jour, dans lequel cette ONG internationale affirme que les opposants sont victimes de « restriction, d'attaques et d'exclusion » de la part des autorités à l'approche des élections fixées pour le 23 décembre de cette année.

Alain Dlasso

MERCATO

Mbokani signe à Antwerp, Tshibola s'entraîne à nouveau à Kilmarnock

Le championnat belge réussit bien à l'international congolais. Après avoir joué en Angleterre et en Ukraine, il est retourné en Belgique où il vient de s'engager pour une saison avec Antwerp. Pour sa part, Aaron Tshibola, en fin de contrat avec Kilmarnock en Ecosse, n'a pas encore trouvé de club. Toutefois, le joueur appartenant à Aston Villa a repris les entraînements avec le groupe A du club écossais.

En fin de contrat avec Dynamo de Kiev en Ukraine depuis fin juin, l'attaquant congolais Dieumerci Mbokani Bezua s'est engagé pour une saison avec le club de la D1 belge de Royal Antwerp FC. A Anvers, il retrouve son ancien coéquipier de l'équipe nationale, Jonathan Bolingi Mpangi, du reste appelé par le sélectionneur Florent Ibenge pour le match de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN, le 9 septembre à Monrovia, contre le Liberia. Mbokani, rappelons-le, a pris sa retraite internationale depuis plus d'une année après avoir joué quarante matches avec les Léopards et marqué douze buts.

C'est à Belor à Kinshasa qu'il fait ses débuts, avant de prendre la direction de Lubumbashi où il va faire valoir son talent à Mazembe. Anderlecht l'engage en 2006 mais l'utilise très peu ou quasiment pas. Il change d'air l'année suivante au Standard de Liège où il explose littéralement, inscrivant cinquante buts en cent vingt matches et gratifié de deux titres de Belgique. Il intègre ensuite Monaco en 2010 mais la Ligue 1 ne lui réussit pas car il ne s'entend pas vraiment avec le coach Guy Lacombe. Il part pour l'Allemagne, à Wolfsburg, un épisode qu'il va vite oublier, parce que très difficile, son moral ayant été au rabais après avoir perdu son fils.

Dieu Merci Mbokani retourne en Belgique, à Anderlecht cette fois-ci pour refaire sa santé morale et jouer au football. Il obtient le soulier d'or en 2012 de meilleur buteur du championnat, avant de prendre la direction de Dynamo Kiev en Ukraine. Le club ukrainien le prête à Norwich City (2015-2016) et ensuite à Hull City (2016-2017). Il rentre en Ukraine mais ne joue pas beau-



Dieumerci Mbokani et Aaron Tshibola

coup. Le voici qui revient en Jupiler League, un championnat qui lui réussit inexorablement.

Aaron Tshibola...

En difficulté depuis la fin de son prêt d'une saison à Kilmarnock, en Angleterre, le milieu défensif international congolais, Aaron Tshibola (23 ans) qui appartient à Aston Villa, ne savait pas encore où aller, la situation dans son club d'appartenance

n'étant pas prometteuse. Parti de Villa il y a deux saisons, d'abord à Reading et Milton Keynes en Angleterre, ensuite à Kilmarnock en Ecosse (pour 5,7 millions d'euros), Aaron Tshibola a été cité en Italie, à Sampdoria de Gènes et Sassuolo, deux clubs de la série A. Il a continué à s'entraîner avec les moins de 23 ans du club écossais. L'on apprend qu'il a repris les entraînements avec les A de Kilmarnock mais n'a pas encore été

titulaire après deux journées du championnat d'Ecosse. Il a disputé au total trente-deux matches la saison dernière avec un but et quatre passes décisives, toutes compétitions confondues. Le joueur qui a honoré sa première sélection contre la Tanzanie, en amical, ne figure pas sur la liste du sélectionneur Florent Ibenge pour le match du 9 septembre contre le Liberia.

Martin Engimo

URGENCES SANITAIRES

Le gouvernement rend disponible une ligne verte

Le numéro "1212", mis à la disposition de la population par le ministère de la Santé, permet d'alerter sur des questions sanitaires d'urgence.

La ligne verte ainsi ouverte est, selon le directeur de cabinet du ministère de la Santé, Marius Wilfried Dandy Wekomane, accessible sur toute l'étendue du territoire. « Le numéro "1212" va permettre à tous les Centrafricains qui sont dans des difficultés de santé de joindre directement le département de la Santé qui pourra prendre action immédiatement », a-t-il expliqué.

Cette ligne verte, est d'après la même source, une réponse aux attentes de la population. « A un moment nos concitoyens se plaignaient du fait que le département est difficile à joindre pour des urgences sanitaires ou d'éventuels désagréments au niveau des formations sanitaires sur toute l'étendue du territoire national, ce numéro est la réponse que nous apportons

à toutes ces attentes », a précisé Marius Wilfried Dandy Wekomane. Une équipe est mise en place au ministère de la Santé pour assurer le lead de ce dispositif d'urgence. La ligne verte du département de la Santé est financée par la Banque mondiale dans le cadre de la coopération entre l'Etat centrafricain et cette institution financière. C'est la première fois que ce ministère prenne une telle initiative pour des alertes sanitaires d'urgence.

PLUIES DILUVIENNES

Des maisons écroulées à Kabo

Plusieurs habitations, au nord-ouest du pays, sont tombées dans la nuit du 24 au 25 août, suite à des inondations qui durent depuis quelques jours.

Selon le bilan provisoire, au moins cinq cents maisons se sont écroulées. « Depuis plus d'une semaine, la ville fait face à des pluies diluviennes de grandes envergures. Ce sont ces pluies

qui ont occasionné des inondations puis l'écroulement de plus de cinq cents maisons. D'autres pourraient s'écrouler encore », a expliqué le maire de Kabo, Amsa Mahamat, que le RJDH a joint au téléphone.

Le président de la délégation spéciale appelle une intervention d'urgence. « Nous sommes débordés par le nombre des sinistrés que nous ne maîtrisons pas encore. C'est pourquoi, j'appelle le gou-

vernement à une intervention d'urgence pour maîtriser la situation avant qu'elle ne dégénère », a lancé Amsa Mahamat. De sources bien informées, le centre-ville et les villages périphériques jusqu'aux environs de treize kilomètres sont inondés. Difficile pour l'instant d'avoir des chiffres fiables sur les sinistrés.

Il continue toujours de pleuvoir à Kabo, ce qui rend difficile l'accès aux secteurs touchés.

AMNISTIE DES CHEFS REBELLES

Des ONG de défense des droits de l'homme réitèrent leur opposition

Plusieurs organisations de la société civile ont réaffirmé leur position, le 24 août, lors d'une conférence de presse conjointe tenue à Bangui.

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) ; la Ligue centrafricaine des droits de l'homme (LCDH) et l'Observatoire centrafricain des droits de l'homme (OCDH) ont réitéré leur position après que la presse a publié les douze revendications des groupes armés parmi lesquelles figure l'amnistie générale.

Me Barthélemy Mathias Mourouba, avocat des victimes et président de l'OCDH, estime qu'une amnistie serait contraire à la Constitution et surtout permettrait « d'oublier les victimes et les atrocités qui ont été commises ».

« Puisque nous ne pouvons pas empêcher le gouvernement de discuter avec les groupes armés, on ne peut que lancer des alertes mais le moment venu, sur la question d'amnistie ils nous trouveront sur leur chemin »

« La ligne du forum de Bangui doit être respectée », a expliqué Joseph Bindoumi, président de la LCDH qui a averti le gouvernement en ces termes : « Puisque nous ne pouvons pas empêcher le gouvernement de discuter avec les groupes armés, on ne peut que lancer des alertes mais le moment venu, sur la question d'amnistie ils nous trouveront sur leur chemin ».

Les douze revendications des groupes armés auxquelles font allusion ces structures des droits de l'homme sont, entre autres, l'amnistie, le partage du pouvoir, la révision de la Constitution, la révision des accords militaires entre la Centrafrique et la Russie, d'une part, et avec l'Afrique du Sud, d'autre part.

RJDH

PATRIMOINE CULTUREL

Diosso joue de ses charmes avec un nouveau musée

Construit et financé par la société Total E&P Congo, le nouveau musée Mâ Loango a été inauguré le 23 août par le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, en présence de Jean-Marc Thystère Tchicaya et Martin Deffontaines, respectivement ministre des Hydrocarbures et directeur général de Total E&P Congo.

Vestiges d'une civilisation vieille de plusieurs décennies, depuis sa création le 10 avril 1982, l'ancien musée Mâ Loango était logé dans le palais royal, construit en 1952 en l'honneur de Sa majesté Moe Poaty III.

Ce musée est resté longtemps dans un état de délabrement avancé et certaines pièces de ses collections conservées dans de mauvaises conditions. Pour que ne meurt à jamais ce patrimoine culturel, la société Total a pensé, dans le cadre de sa politique sociale, conjuguer histoire et modernité en construisant un nouveau musée digne de ce nom, afin de ranimer le cœur de cette mémoire tombée en décrépitude.

Construit sur une superficie de 5000 m², ce nouveau musée est composé d'un logement pour le conservateur, d'un bâtiment administratif, d'un pavillon d'exposition permanente et d'un autre d'exposition temporaire, d'une salle de spectacles, d'un local technique, d'un forage d'eau et d'un bloc sanitaire.

Il s'agit là de la base la plus importante pour l'étude historique et scientifique du passé plus ou moins proche du Congo. En construisant cette infrastructure, la société Total contribue non seulement à la promotion de la culture congolaise mais également à la



préservation et la valorisation du patrimoine culturel du royaume de Loango.

L'inauguration de ce musée consacre l'aboutissement d'un projet mené à bien. C'est en fait le résultat d'une convention de partenariat signée entre les ministres des Hydrocarbures et de la Culture et des arts et le directeur général de Total E&P Congo, le 24 novembre 2014, à Brazzaville.

Hormis cette construction, plus de trois cents objets d'art ont pu être inventoriés et conservés, parmi lesquels des effets personnels des rois de Loango, notamment ceux de Moe Poaty III, XVe roi de Loango, mais aussi des documents historiques et des objets rituels.

À cela s'ajoute une autre initiative importante précisément le réaménagement de la

route des esclaves et la construction d'une réplique de la stèle de Loango. Aujourd'hui, la route des esclaves est un souvenir presque effacé du paysage congolais. Une route pourtant tracée par la douleur puisque le royaume Loango, une des plaques tournantes pour l'embarquement de millions d'esclaves d'Afrique centrale, a fourni à lui seul près de 35% des quinze millions d'Africains ayant subi l'esclavage.

Pour le directeur général de Total E&P Congo, contribuer à la remémoration de l'histoire tragique de la traite des esclaves, en aménageant cette route aussi connue sous le nom de « route des caravanes », c'est permettre à la population congolaise de ne pas oublier une partie de son histoire. « Comment ne pas y être sensible ? Difficile aujourd'hui

d'imaginer les souffrances des hommes qui foulèrent ces lieux pour un voyage sans retour. C'est l'occasion de mettre en exergue la mémoire douloureuse de l'esclavage, d'attirer l'attention sur ses conséquences et d'inviter à la réflexion sur un meilleur vivre ensemble. Notre souhait : que le temps ne puisse plus effacer l'histoire mais qu'il y ait en ce lieu et pour toujours la commémoration de ce que fut la route des esclaves », a dit Martin Deffontaines.

Le ministre de la Culture et des arts a indiqué qu'à l'heure où l'on parle plus que jamais du retour des biens culturels des africains, détenus en Occident depuis la période coloniale, le musée Mâ Loango, dans sa nouvelle version, constitue à tous les égards un sanctuaire idéal où pourra prendre place une partie des riches collections du peuple congolais disséminées à travers l'Europe. « Ce musée est donc un sérieux alibi à mettre en avant pour la restitution des biens culturels tant réclamés car avec leur retour, nous pourrions davantage dialoguer avec notre passé, revisiter le génie créateur des anciens, et pourquoi pas méditer sur notre destin », a-t-il dit, avant de remercier la société Total pour ce nouveau musée qui répond aux normes architecturales prescrites en matière de conservation de collections muséales.

Notons que la construction du musée Mâ Loango ainsi que le réaménagement de la route des esclaves aura coûté plus de cinq cents millions de francs CFA à la société Total. La cérémonie de l'inauguration a connu la présence de Lydie Pongault et de Paul Adam Dibouilou, respectivement conseiller culturel du président de la République et préfet du Kouilou.

INTÉGRATION LOCALE

Des anciens réfugiés rwandais régularisent leur situation

Neuf anciens réfugiés rwandais ont reçu symboliquement, le 28 août à Brazzaville, leur passeport et titre de séjour en vue de faciliter leur intégration au Congo, suite à la mise en œuvre de la clause de cessation du statut de réfugié.

« Les anciens réfugiés rwandais devront procéder aux formalités de l'intégration locale au Congo. Cependant, pour pouvoir obtenir les documents nécessaires pour leur intégration, les réfugiés rwandais doivent acquiescer le passeport rwandais. Rappelons encore que ce passeport va servir à obtenir les documents pour l'intégration locale et qui permettra aussi d'effectuer des déplacements en dehors du Congo », a indiqué l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean Baptiste Habyalimana.

Après vingt ans de séjour en terre congolaise, sous le statut de réfugié, les Rwandais sont depuis le 31 décembre 2017, date à laquelle est entrée en vigueur la clause de cessation de ce statut, considérés comme des étrangers ordinaires. « Je profite pour rappeler aux anciens réfugiés rwandais qui sont actuellement des sans-papiers sur le sol congolais, qu'il ne faut pas continuer à abuser de

la bienveillance et de l'hospitalité des autorités congolaises. Ils ne sont pas obligés de rentrer au Rwanda mais tout ce que nous leur demandons, c'est dans leur propre intérêt. Nous ne forcerons personne à prendre ses responsabilités. Vous êtes donc les bienvenus à l'ambassade pour que nous puissions vous aider à régulariser votre situation dans le pays d'accueil, le Congo », a lancé le diplomate rwandais.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Séraphin Ondélé, de lui emboîter le pas en félicitant le choix de ses anciens réfugiés de se conformer à la loi fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers en République du Congo. « À celles et à ceux qui se trouvent en séjour irrégulier de se conformer à la loi en vigueur qui va s'appliquer dans toute sa rigueur », a-t-il rappelé.

Cette clause a été invoquée le 30



juin 2013. Depuis, une campagne d'information et de communication a été menée, de juillet 2013 à décembre 2017, à l'effet de les sensibiliser au choix du rapatriement volontaire ou de l'intégration locale. « Entre-temps, un traitement des cas d'exemption a été effectué donnant comme résultats, huit cent quatre exemptés de l'application de la clause de cessation contre huit mille quatre cent soixante-trois individus qui ont perdu le statut de réfugié, appelés désormais anciens ré-

Photo de famille
fugiés rwandais. Ces derniers ayant commencé à se décider quant au choix de l'une des deux solutions, il sied de vous informer que depuis janvier 2018, quatorze d'entre eux ont été rapatriés et vingt-trois ont demandé l'intégration locale », a fait savoir le représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) Cyr Modeste Kouamé.

Dans la volonté de s'acquitter de leur devoir de citoyens rwandais vivant au Congo, vingt-trois de ces anciens réfugiés sur huit

mille quatre cent soixante-trois ont exprimé le besoin de s'intégrer en République du Congo. A en croire le représentant du HCR au Congo, cette solution est celle que les anciens réfugiés rwandais « préfèrent », même si bon nombre d'entre eux manquent à l'appel malgré les multiples campagnes de sensibilisation. « Il s'agit en fait de faciliter cette intégration locale par des mesures concrètes afin de permettre à un grand nombre d'anciens réfugiés de bénéficier de cette solution », a-t-il expliqué, avant d'encourager ces anciens réfugiés à choisir l'une des deux solutions afin de refaire, a-t-il dit, leur vie dans la dignité. Arrivé en terre congolaise après le génocide rwandais qui a fait huit cent mille morts en 1994, selon l'ONU, les réfugiés rwandais sont restés insensibles aux appels de rapatriement volontaire. Aujourd'hui, la clause de cessation entrée en vigueur, un choix s'impose, l'intégration locale. Il sera donc question pour eux de se conformer à la législation congolaise au risque de se faire expulser.

Josiane Mambou Loukoulou

COMMERCE

Theresa May veut faire du Royaume-Uni post-Brexit un grand investisseur en Afrique

La Première ministre britannique a posé, le 28 août, la première pierre d'un « nouveau partenariat » de son pays avec le continent, dont elle veut devenir le premier investisseur occidental pour compenser les pertes économiques attendues du Brexit.

« Je peux annoncer aujourd'hui une nouvelle ambition. D'ici à 2022, je veux que le Royaume-Uni devienne le premier investisseur des pays du G7 en Afrique », a déclaré Theresa May dans un discours prononcé au Cap, en Afrique du Sud, première étape de sa toute première tournée africaine. Depuis la décision des Britanniques de quitter l'Union européenne (UE), au référendum de juin 2016, Londres multiplie les contacts diplomatiques pour tenter de décrocher les accords commerciaux censés se substituer à ceux de Bruxelles.

« Je veux créer un nouveau partenariat entre le Royaume-Uni et nos amis africains fondé sur une prospérité et une sécurité partagées », a indiqué la Première ministre devant un parterre d'hommes d'affaires sud-africains et britanniques.

« Il est dans l'intérêt du monde entier que ces emplois soient

créés (en Afrique) pour s'attacher aux causes et aux symptômes de l'extrémisme et de l'instabilité, pour gérer les flux migratoires et pour encourager une croissance propre », a-t-elle plaidé.

Theresa May a annoncé, dans la foulée, une enveloppe de quatre nouveaux milliards de livres (4,4 milliards d'euros) d'investissements dans les économies africaines. Une réunion pour l'investissement en Afrique aura lieu l'an prochain à Londres, a ajouté la dirigeante britannique.

Premier, de loin, investisseur en Afrique, la Chine accueille la semaine prochaine une pléiade de chefs d'Etat pour son grand rendez-vous commercial annuel avec le continent.

Londres peut offrir à l'Afrique des investissements de qualité

« On ne peut pas concurrencer la puissance économique de certains pays », a concédé Theresa May en faisant référence à

la Chine, précisant: « Nous pouvons offrir (à l'Afrique) des investissements de long terme et de haute qualité ».

Depuis des mois, l'actuelle Première ministre britannique essuie dans son pays les vives critiques des partisans et des adversaires du Brexit, qui doutent de sa capacité à gérer le divorce avec l'UE au moindre coût. La dirigeante conservatrice a assuré à des journalistes qui l'accompagnent dans sa tournée que son gouvernement était « en train de mettre en place les préparatifs nécessaires » pour éviter une catastrophe en cas de sortie sans accord avec Bruxelles. Une « absence d'accord » serait « préférable à un mauvais accord », a-t-elle toutefois répété, selon des propos rapportés dans la presse britannique.

Egratignée par un journaliste qui suggérait que le président français, Emmanuel Macron, avait été bien plus actif qu'elle sur le continent, elle a platement répondu : « Nous avons travaillé avec les nations et les gouvernements dans le passé ».

Dans son discours, la cheffe du gouvernement britannique a éga-

lement souligné l'importance des enjeux sécuritaires.

« L'Afrique accueille certains des Etats les plus fragiles du monde », a-t-elle noté, poursuivant: « Nous allons utiliser l'argent de notre aide pour assurer la stabilité à long terme » du continent.

Theresa May s'est ensuite entretenue avec le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, avec lequel elle a signé, sous un crachin très britannique, un accord commercial.

L'impact du Brexit sur l'économie sud-africaine

« Nous sommes ravis de la contribution du Royaume-Uni à notre quête d'investissements », s'est réjoui Cyril Ramaphosa.

L'économie sud-africaine continue à souffrir d'une faible croissance et d'un fort taux de chômage (plus de 27%) ainsi que des scandales de corruption qui ont émaillé le règne de l'ex-président Jacob Zuma, démissionnaire en février.

Cyril Ramaphosa a souhaité que les négociations entre Londres et Bruxelles aboutissent à un ac-

cord « qui restaure la stabilité de l'économie et des marchés et protège les emplois » car, a-t-il dit, le Brexit « a aussi un impact sur notre économie ».

Theresa May a profité de son passage au Cap pour présenter aux Sud-Africains la cloche récemment retrouvée du navire britannique SS Mendi, qui fit naufrage en 1917 dans la Manche, avec six cents Noirs en partance pour le front en France.

Cette catastrophe est devenue depuis un symbole de l'engagement de soldats sud-africains pour combattre aux côtés des Alliés en Europe.

Le retour de cette cloche est un peu « comme rendre leurs âmes à leur pays de naissance », a salué Cyril Ramaphosa.

Theresa May doit mettre le cap ce 29 août sur le Nigeria, où elle rencontrera le président Muhammadu Buhari. Le jour suivant au Kenya, elle s'entretiendra avec le président Uhuru Kenyatta et rendra visite à des troupes britanniques formant des soldats du continent à la lutte contre les bombes artisanales.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

SANTÉ ALIMENTAIRE

L'alcool, un risque réel pour l'organisme

Selon une étude, la consommation d'un seul verre d'alcool par jour provoque une surmortalité de cent mille morts par an.

Le fameux slogan français « un verre, ça va, trois verres, bonjour les dégâts », est à classer au passé. Selon une étude de la revue médicale «The Lancet», boire ne serait-ce qu'un verre de vin ou de bière par jour comporte un risque réel pour la santé.

L'étude évalue les niveaux de consommation d'alcool et leurs effets sur la santé dans cent quatre vingt-quinze pays entre 1990 et 2016. Elle recommande le « zéro alcool », l'alcool ayant causé 2,8 millions de morts en 2016. Ainsi, chaque année, un buveur d'alcool sur trois meurt de problèmes de santé liés à l'alcool. Le monde compte au total 2,4 milliards de buveurs, dont 63 % sont des hommes. En 2016, la consommation d'alcool était le septième facteur de risque de décès prématuré et d'invalidité dans le monde et la principale cause de décès chez les personnes âgées de 15 à 49 ans (accidents de la route, suicides, tuberculose, etc.)

L'alcool est associé à près d'un décès sur dix dans cette tranche d'âge, poursuit l'étude. « Le mythe selon lequel une faible consommation d'alcool c'est bon pour la santé n'est qu'un mythe » Boire un verre par jour pendant un an augmente parmi les personnes âgées de quinze à quatre vingt-quinze ans, de 0,5 % le risque de développer l'un des vingt-trois problèmes de santé liés à l'alcool (cancers, maladies cardiovasculaires, AVC, cirrhose, accidents, violences, etc.) par comparaison avec les non-buveurs, estiment les auteurs. Ce qui correspond à un excès de mortalité de cinq mille morts par an dans le monde pour un verre par jour, indique le Dr Emmanuela Gakidou coauteure de l'étude. « Les risques pour la santé associés à l'alcool sont énormes », insiste-t-elle.

« Le mythe selon lequel un ou deux verres par jour sont bons pour vous n'est qu'un mythe. » Seul le « zéro alcool » minimise le risque global de maladies, précise-t-elle. En moyenne, le plus grand nombre de boissons alcoolisées (vin, bière, alcool fort...) consommées par jour est relevé chez les hommes en Roumanie (8,2), le Portugal et le Luxembourg (7,3 chacun). Pour les femmes, figurent en tête l'Ukraine (4,2), Andorre et le Luxembourg (3,4 chacune).

Noël Ndong

ACCÈS À L'EAU POTABLE

570 millions d'enfants dans le monde privés de la ressource

L'évaluation a été réalisée pour la toute première fois au niveau international par l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), dans un rapport rendu public le 28 août.

Le texte met en garde que le phénomène affecte les jeunes enfants à un moment important de leur vie, notamment durant « leur développement cognitif, physique et leur croissance ». Il s'intéresse aussi aux installations sanitaires à l'école et révèle que six cent vingt millions d'enfants dans le monde n'ont pas également accès à des toilettes décentes à l'école, tandis que neuf cents millions ne peuvent pas se laver les mains correctement.

« Près de la moitié des écoles, soit 47% ne fournit pas de savon aux enfants », déplore le rapport, soulignant que les enfants de la maternelle ou du primaire ont moins souvent accès à l'eau potable et toilettes que les élèves du secondaire. Les chercheurs notent que les diarrhées provoquées par l'eau sale et les mauvaises conditions des toilettes tuent un enfant de moins de 5 ans toutes les deux minutes. Les auteurs de l'étude plaident pour que tout soit fait de manière qu'il y ait des installations sanitaires adéquates dans les écoles, en particulier pour les jeunes filles. Ce qui leur permettrait d'assister au cours et de mener à terme leur éducation si ces installations sont effectivement disponibles.

Notons pour rappel que l'un des Objectifs de développement durable des Nations unies est d'assurer à tout le monde un accès à l'eau décente et à des installations sanitaires appropriées d'ici à 2030. C'est dire que tous les ménages, écoles, installations de santé et lieu de travail devraient être équipés d'infrastructures sanitaires et d'approvisionnement en eau décente à cette date buttoir.

Nestor N'Gampoula

MÉDIAS

La télévision numérique pour des villages tchadiens

Deux cents villages tchadiens bénéficieront bientôt de la télévision numérique par satellite grâce à un projet que vont lancer, aujourd'hui, le gouvernement tchadien et la multinationale chinoise des médias, StarTimes.



L'information a été donnée, le 25 août à la presse, par Acheikh Abakar Hassan qui préside le comité de suivi et d'évaluation du projet.

Ce projet de desserte de deux cents villages offrira un accès à la télévision numérique à quatre mille foyers tchadiens, dont dix mille personnes seront bénéficiaires. C'est à Mandelia, une localité située à 50 km au sud de N'Djamena, la capitale

du Tchad, que ce projet sera officiellement lancé ce 28 août. Ce projet intitulé « Accès à la TV satellite pour dix mille villages africains », s'inscrit dans le cadre des dix programmes de coopération prioritaires, nés lors du dernier sommet du Forum sur la coopération sino-africaine à Johannesburg, en Afrique du Sud, en 2015 et ayant pour vocation de stimuler la coopération entre la

Chine et l'Afrique.

« La population pourra donc suivre les informations internationales en temps réel. Sachant que l'accès à l'information est très limité dans ces zones rurales, ceci aidera la population à accroître ses connaissances », s'est réjoui Acheikh Abakar Hassan.

Le groupe StarTimes, maître d'œuvre du projet, fournira des équipements nécessaires (notamment des vidéoprojecteurs, un téléviseur, des décodeurs, etc.) et se chargera des installations dans chaque village ainsi que leur entretien.

« Les villages auront accès à une large gamme de contenus. Il est nécessaire de noter aussi que ce projet crée des emplois dans les zones rurales et contribue de manière durable au développement économique », a conclu le président du comité de suivi et d'évaluation du projet.

Xinhua

INNOVATION

Un four à feu de bois conçu par un groupe d'ingénieurs africains à Rouen

Le système de cuisson des aliments (Saines saveurs), baptisé Motalaka-2K 1000, est l'oeuvre des membres de l'association Rouen aliment et innovation technologique (RAIT).

Difficile de parler d'innovation sans l'avoir testée. Et pourtant, par lettre de Simon Koumba-Nzila, un des ingénieurs de RAIT, il est aisé de comprendre qu'à la base, le four Motalaka-2K1000 a été conçu pour le marché des métiers de bouche afin d'obtenir un système de cuisson économique. L'ingénieur-informaticien explique également que c'est une innovation qui tient compte du contexte économique ainsi que des enjeux sanitaires et écologiques. Ce four possède des propriétés mécaniques et thermiques incomparables qui lui confèrent une durée de vie illimitée : résistance à la corrosion, pas de risque d'oxydation du métal, de fragilisation et de détérioration de l'équipement.

Ce serait un four à faible consommation en bois. Il aurait une grande capacité d'autonomie et ses particularités permettraient



Simon Koumba-Nzila, ingénieur-informaticien auteur de la lettre explicative du four chauffé au bois (DR)

une adaptation aux grandes productions. Il serait doté d'un mode de fonctionnement fondé sur la concentration du rayonnement et la convection au feu de bois pour obtenir, dans sa chambre de cuisson, des températures froides et chaudes à usage alimentaire. Ce produit, en parfaite confor-

mité avec le respect de l'environnement, affiche des références qui répondent aux exigences de lutte contre la prolifération de micro-organismes auxquels sont soumises l'hygiène et la salubrité alimentaire.

Le groupe d'ingénieurs africains au sein de la RAIT a pour objectif de permettre le développement de la population rurale avec l'idée d'entreprise et de l'autonomisation des cuissons des aliments dépendant des énergies fossiles. Pour leur assurer un bien-être, il conçoit des produits afin d'améliorer le concept de l'art culinaire et surtout l'alimentation du terroir / développer et créer un produit qui garantit l'hygiène, la sécurité, la robustesse, l'esthétique et l'adaptabilité.

Simon Koumba-Nzila termine sa lettre explicative en lançant un appel aux éventuels sponsors. « Nous sommes à la recherche de sponsors et ambassadeurs pour introduire notre produit dans le marché africain... », lance-t-il.

Marie Alfred Ngoma

PRÉSIDENTIELLE SÉNÉGALAISE

L'inflation des candidatures face à l'obstacle de la collecte des parrainages

Une trentaine de personnalités a annoncé son intention de se présenter à l'élection présidentielle de février 2019 mais certaines d'entre elles ne passeront pas l'obstacle du parrainage pour la validation de leur candidature, estiment des observateurs politiques interrogés par Xinhua.

Parmi les acteurs politiques, le maire de Dakar, Khalifa Ababacar Sall, condamné en mars dernier à cinq ans de prison pour escroquerie. Il a annoncé, en juillet, sa candidature à la prochaine présidentielle.

Le président Macky Sall, à la tête du pays depuis 2012, n'a pas officiellement annoncé sa candidature même si plusieurs partis et mouvements de la mouvance présidentielle l'ont déjà choisi.

Analysant cette inflation de candidatures à six mois de la présidentielle, le journaliste Mame Less Camara explique qu'il y a une première catégorie de candidats constituée par d'anciens Premiers ministres et d'anciens ministres qui se comparent avec le président Sall et qui veulent courir leurs chances.

Selon lui, la deuxième catégorie comprend des acteurs politiques âgés de 60 ans et plus, ceux qui courent leur dernière chance. La troisième catégorie, ce sont les candidats habituels tels que l'ancien Premier ministre Idrissa Seck et l'ancien président du Sénat et de l'Assemblée nationale, Pape Diop, a soutenu Camara, enseignant à l'école

de journalisme de l'Université de Dakar.

La dernière catégorie, a-t-il ajouté, est composée par « les débutants » qui considèrent cette présidentielle comme une occasion de se faire connaître des Sénégalais pour mieux se présenter au prochain scrutin.

« Il est clair que les candidats ne pourront pas tous passer l'obstacle de soixante-cinq mille signatures pour faire admettre leur participation à l'élection présidentielle », a-t-il estimé, en s'interrogeant « certaines candidatures ne sont-elles pas un échec programmé pour surmonter l'obstacle du parrainage ? ».

Une révision du code électoral adoptée en avril impose désormais aux candidats à la prochaine présidentielle un parrainage représentant au minimum 0,8% et au maximum 1% du fichier électoral général.

Le parrainage auquel doit s'ajouter le versement d'une caution fixée à trente-neuf millions de francs CFA, qui a été instauré pour lutter contre la pléthore de candidatures, voire de candidatures fantaisistes, selon les autorités.

D'après le journaliste, « les candidatures multiples sont une nuisance pour celui qui veut avoir la moitié des suffrages disponibles ».

Pour sa part, l'enseignant-chercheur à l'Université de Saint-Louis (nord du Sénégal), Maurice Soudjeck Dione, juge cette effervescence de l'espace politique « compréhensible ».

Il estime toutefois qu'il y a « beaucoup d'incertitudes qui planent sur certaines candidatures de l'opposition », citant notamment celle du Parti démocratique sénégalais, dont le candidat Karim Wade, le fils de l'ancien président Abdoulaye Wade (2000-2012) est dans « une situation assez difficile » en raison de sa condamnation par la Cour de répression de l'enrichissement illicite.

A l'en croire, « la multiplication des candidats risquerait de poser des problèmes pour collecter et vérifier les signatures en un laps de temps très court, en plus des voies de recours ».

« Tout cela crée une grande incertitude autour de l'élection présidentielle puisqu'il y a de la confusion sur les règles du jeu établies sans concertation avec les acteurs politiques », a-t-il avancé, en rappelant que la multiplication des listes lors des dernières élections législatives avait favorisé la mouvance présidentielle, avec le mode de scrutin majoritaire à un tour.

LIBERIA

Le président de la République entame son premier voyage officiel en Chine

George Weah est arrivé, le 27 août à Beijing, pour la première fois depuis son entrée en fonctions, en début d'année, en tant que président du pays.



Le président George Weah

Le bureau du chef de l'Etat a confirmé, dans un communiqué, qu'il est parti pour participer au Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) prévu les 3 et 4 septembre à Beijing, en Chine.

L'ancien footballeur devenu président de la République participera au sommet pour la première fois en tant que chef d'Etat. Il s'est déjà rendu en Chine à trois reprises, dont deux en tant que footballeur. Récemment, dans une interview accordée à Xinhua, George Weah a déclaré que le Liberia est à la recherche d'opportunités de développement lors du FCSA, une plate-forme qui valorise les consultations égalitaires, renforce la compréhension, l'amitié et la coopération entre les pays africains et la Chine.

LUTTE CONTRE LE SIDA

Un médecin camerounais introduit en Afrique les expériences de la Chine

A travers son travail dans une société pharmaceutique chinoise ces deux dernières années, Martin Kuete a acquis une vision plus claire sur la manière d'aider la population africaine à mieux lutter contre la pandémie.

En 2013, Martin Kuete s'est inscrit à un programme d'études en Chine co-sponsorisé par l'Unesco et le gouvernement chinois. Ce programme offrait des bourses à vingt-cinq candidats des pays en développement afin d'étudier dans des universités chinoises.

« La Chine possède une grande population mais son taux d'infection au VIH est un des plus bas au monde », déclare-t-il, expliquant pourquoi il souhaitait en savoir plus sur les mesures de contrôle du VIH en Chine.

Il est entré à l'Université des sciences et technologies de Huazhong pour suivre une formation en doctorat. Après trois années d'études, il a rejoint la société Anhui Biochem United Pharmaceutical Co. Ltd., spécialisée dans la production de médicaments anti-VIH / sida et de médicaments anti-VHB.

Cette expérience professionnelle a permis au Camerounais de mieux comprendre la lutte de la Chine contre le sida.

« Le gouvernement chinois offre un soutien financier ainsi que des dépitages et des médicaments gratuits aux personnes atteintes du VIH, ce qui encourage les gens à se faire tester », explique Martin Kuete.

Selon lui, la forte sensibilisation du public à la prévention du sida et les systèmes complets de surveillance des pandémies et des

épidémies sont la clé du faible taux d'infection en Chine.

Martin Kuete précise que dans la plupart des pays africains, l'offre de médicaments est bien inférieure à la demande réelle. Il espère aider les entreprises africaines à acquérir les technologies nécessaires pour produire elles-mêmes des médicaments contre le sida.

Wang Zhe, directeur général adjoint de Biochem, indique que 59% des médicaments anti-sida utilisés dans les pays africains sont importés des États-Unis et que les 41% restants sont des médicaments génériques en provenance d'Inde.

« Nous avons déjà fourni nos

ingrédients pharmaceutiques actifs à certains fabricants pharmaceutiques africains au Ghana et au Maroc afin qu'ils puissent produire ce médicament », explique Wang Zhe.

Martin Kuete indique qu'il effectue des analyses de marché afin de minimiser les risques d'investissement de son entreprise en Afrique.

En tant que responsable du développement commercial de la société chinoise, le Camerounais a pour mission de promouvoir les médicaments produits par Biochem auprès des pays africains, en plus de se concentrer sur le développement de nouveaux médicaments.

« Les prix des médicaments de Biochem représentent un huitième de ceux des pays occidentaux, ce qui les rend plus abordables en Afrique », soutient-il.

Ce mois-ci, il s'est rendu dans son pays, le Cameroun, pour aider Biochem à obtenir une autorisation de mise sur le marché.

Cet ancien gynécologue-obstétricien déclare que la volonté de devenir médecin spécialiste du sida s'est installée dans son esprit, il y a huit ans, alors qu'il travaillait dans un hôpital du Cameroun. Il a rencontré une femme enceinte atteinte du sida. Son bébé est né avec la maladie.

« C'était frustrant car je ne pouvais rien faire. J'ai ensuite décidé d'œuvrer pour changer les choses », témoigne Martin Kuete, qui était alors âgé de 27 ans. L'année suivante, il a suivi un cours de formation sur le VIH / sida.

Chaque fois qu'il rentre au Cameroun, il saisit toutes les occasions de partager ses découvertes en Chine avec des étudiants locaux en médecine.

« Mon entreprise aide les pays africains à produire leurs propres médicaments contre le sida. Je pense que c'est le meilleur moyen d'aider l'Afrique à lutter contre cette maladie », se convainc Martin Kuete.

Xinhua

« Mon entreprise aide les pays africains à produire leurs propres médicaments contre le sida. Je pense que c'est le meilleur moyen d'aider l'Afrique à lutter contre cette maladie »

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Emmanuel Macron en fait une action prioritaire dans son programme diplomatique

Le président français a réitéré sa volonté de renforcer le combat contre les groupes djihadistes opérant en Afrique et ailleurs, dans son discours prononcé le 27 août à Paris, à l'occasion de la traditionnelle conférence des ambassadeurs de France.

La sécurité fait partie des priorités du chef de l'Etat français, « tout particulièrement, la lutte contre le terrorisme, au premier chef ». C'est pour cela que la France s'est dotée d'une nouvelle loi et avait organisé, au printemps dernier, une conférence contre le financement du terrorisme, a-t-il rappelé, ajoutant qu'une prochaine conférence sur le sujet sera présidée par l'Australie. « Nous avons d'ores et déjà obtenu les premiers résultats. Le suivi de transactions qui jusque-là étaient opaques et qui touchaient directement notre pays. Il nous

faut poursuivre inlassablement ce travail », a déclaré Emmanuel Macron.

En Afrique, la France est déterminée à continuer la même politique de lutte contre le terrorisme, notamment au Sahel où sévissent les groupes djihadistes qui menacent la paix dans la région mais aussi en France. La présence française au Sahel à travers l'opération française Barkhane et celle de la Minusma (Mission des Nations unies au Mali) ont permis d'éviter le pire dans la région et que des élections se tiennent récemment dans le pays.

Emmanuel Macron a souhaité que l'action menée contre les terroristes dans le Sahel et qui s'est déjà soldée par « des victoires importantes » se poursuive « avec la même intensité ». Il a insisté sur l'appui et l'accélération de la création de la force conjointe du G5 Sahel pour compléter la présence de la force Barkhane et de la Minusma.

« Je suis convaincu que notre action militaire sera, en effet, plus efficace encore si elle s'articule mieux avec l'implication des cinq pays du Sahel concernés », a-t-il assuré. « Nous avons levé des financements, encouragé les premières opérations de la force et avec l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement impliqués, nous avons amélioré notre organisation », a expliqué le président qui a souligné la nécessité de renforcer la coopération avec certains pays exposés aux risques terroristes dont l'Algérie ainsi que le Cameroun et le Nigeria, engagés depuis des années contre le groupe terroriste Boko Haram. Emmanuel Macron a estimé qu'une paix durable au Sahel dépendra de la stabilité de la Libye.



Emmanuel Macron

« Je suis convaincu que notre action militaire sera, en effet, plus efficace encore si elle s'articule mieux avec l'implication des cinq pays du Sahel concernés »

« L'anomie qui règne en Libye depuis 2011 a conduit à structurer des routes organisées de trafic de drogue, d'êtres humains et d'armes (...). Ces routes sont aujourd'hui celles de la misère et du terrorisme », a-t-il déploré. Rappelons que plusieurs initia-

tives ont été enclenchées pour résoudre la crise libyenne, dont la lutte contre ces trafics et les réseaux des passeurs en lien avec l'Union africaine et l'Organisation internationale pour les migrations.

Nestor N'Gampoula

ALGÉRIE

Une quarantaine de cas de choléra confirmée

La maladie qui a déjà occasionné un décès a été signalée dans le pays, notamment à Alger et dans trois régions environnantes, a annoncé le ministère de la Santé.

La dernière épidémie de choléra en Algérie remonte à 1986 et avait contaminé quatre mille cinq cents personnes. Pour cette nouvelle épidémie, quarante-et-un cas de choléra au total ont été confirmés sur les quatre-vingt-huit déclarés. Toutefois, soixante-deux personnes ont été admises à l'hôpital et un malade a succombé.

On parle de cas isolés, « concentrés au niveau des familles ». Le ministère de la Santé a rejeté la possibilité que la contamination se soit faite par l'eau. Si cela avait été le cas, la propagation aurait été massive et plus rapide, selon le Dr Fourar. Il privilégie l'hypothèse d'une contamination par des « légumes ou des fruits mal lavés ».

Il encourage, par ailleurs, la population à laver les mains fréquemment, à laver les fruits et légumes et à bien cuire les aliments. Les derniers cas « sporadiques » de choléra recensés en Algérie remontaient à 1996, selon lui.

Noël Ndong

ESSAIS NUCLÉAIRES

L'ONU attire l'attention de l'humanité sur les effets des explosions

À l'occasion de la célébration, le 29 août, de la Journée mondiale contre les essais nucléaires, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a rappelé le danger que constitue aujourd'hui l'arme nucléaire pour l'ensemble de la communauté internationale.

« Au fil des années, il est apparu clairement que les essais nucléaires ont des conséquences redoutables et tragiques, surtout en cas de défaillances de conditions de réalisation. Les armes nucléaires actuelles sont beaucoup plus puissantes et destructrices qu'à l'époque », a fait remarquer le secrétaire général de l'ONU, en spécifiant que le premier essai nucléaire a eu lieu le 16 juillet 1945. Depuis cette date, a-t-il indiqué, près de deux mille essais nucléaires ont été effectués dans le monde.

Ainsi, pour l'ONU, les tragédies humaines et écologiques résultant de ces essais d'armes nucléaires justifient aisément le danger de ces pratiques dans la société et montrent l'importance de choisir une journée consacrée essentiellement à la lutte contre ces essais nucléaires dans le monde. Cette journée offre, en effet, l'occasion d'organiser des manifestations et de transmettre des messages pédagogiques destinés à capter l'attention et montrer combien il est indispensable d'unir les efforts pour empêcher la poursuite de ces essais.

Selon Antonio Guterres, il existe déjà un traité international visant à mettre un terme à toutes formes d'essais nucléaires. Dénommé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », ce protocole n'est malheureusement pas encore entré en vigueur.

Eduquer le public aux effets des explosions

Selon le secrétaire général, c'est le 2 décembre 2009, notamment lors de la 64e session de l'Assemblée générale des Nations unies que la date du 29 août a été décrétée celle de la lutte contre les essais nucléaires, en adoptant la résolution 64/35. Cette résolution appelle donc à éduquer le public et à le sensibiliser aux effets des explosions expérimentales d'armes atomiques et autres explosions nucléaires sans oublier la nécessité d'y mettre fin. Le but est de parvenir à atteindre l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

« La Journée internationale contre les essais nucléaires vise à mobiliser l'Or-

ganisation des Nations unies, les États membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les milieux universitaires, les réseaux de jeunes et les médias dans un objectif d'information et d'éducation du public », a ajouté Antonio Guterres, tout en précisant que cette sensibilisation permettra d'interdire les essais d'armes nucléaires afin d'arriver à un monde plus sûr. C'est pourquoi, la célébration de cette journée est indispensable à la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde.

C'est dans cette optique que le secrétaire général a initié un nouveau programme de désarmement, lancé le 24 mai dernier et intitulé « Assurer notre avenir commun ». « Tout doit être fait pour assurer l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires et préserver sa place dans l'architecture internationale. Je lance un appel à tous les États restants de se joindre aux autres pays pour que le traité d'interdiction complète des essais nucléaires entre en vigueur », a conclu Antonio Guterres, en soulignant qu'un jour toutes les armes nucléaires seront éliminées.

Rock Ngassakys

IMPFONDO

Une ville sans électricité, sans eau potable

Située à plus de 1000 km au nord-est du Congo, le chef-lieu du département de la Likouala régresse de plus en plus, malgré la cure d'une municipalisation accélérée ratée en 2005. De nos jours, la ville reste, avec Ewo dans la Cuvette-ouest, les deux capitales départementales dans le pays où le courant électrique est un luxe.

Auparavant alimentée par un générateur de la Société nationale d'électricité (SNE), la ville d'Impfondo n'est plus éclairée depuis un moment. Des témoignages recueillis sur place évoquent le manque récurrent de carburant.

La nuit, cette belle cité dressée au bord de l'Oubangui donne l'image d'une vaste forêt, étant totalement dans le noir. A partir de 19 h, certaines avenues et ruelles, elles-mêmes envahies d'herbes, deviennent quasiment désertes. Les quelques citoyens qui bravent ces ténèbres, bien qu'habités, courent des risques de morsures de serpents et d'agressions physiques.

« Cela fait déjà des mois que nous vivons dans le noir comme des animaux en forêt. Auparavant, la SNE nous lançait le courant à partir de 18 h jusqu'à au moins 23 h, voire minuit mais depuis un moment, l'obscurité est totale. Il se pose, semble-t-il, un problème de carburant. Parfois mon téléphone passe deux à trois jours éteint lorsqu'il me manque 200 FCFA pour recharger la batterie chez un

privé, c'est vraiment difficile ici », s'est plaint Floriane, rencontrée à la recherche d'un générateur pour recharger la batterie de son téléphone. Hormis l'électricité, Impfondo manque aussi d'eau potable. Depuis fort longtemps, les robinets de l'ex-Société nationale de distribution d'eau (SNDE) sont secs, aucune goutte d'eau n'y coule. Pour des besoins en la matière, la population se contente soit de l'eau du fleuve, de celle des puits ou soit de quelques forages privés érigés dans la ville.

« Ici à Impfondo, nous n'avons pas de l'eau potable, la SNDE qui desservait la ville ne le fait plus depuis des mois. La population n'utilise que de l'eau des puits. Ma famille et moi, par exemple, n'utilisons que l'eau de forages privés où nous achetons un bidon de 25 litres à 100 F CFA. Tout est vraiment difficile ici », a affirmé, pour sa part, Rock, notre guide dans la localité.

L'accès à Impfondo par route, un vrai calvaire

En dehors de l'unique vol d'Air Congo



Des conditions de voyage difficiles par bateau pour aller à Impfondo /Photos Adiac

qui dessert la localité trois fois par semaine, après deux heures de vol au départ de Brazzaville, mais aussi du bateau qui purge parfois une semaine sur le fleuve, Impfondo est également accessible par route, au prix de trois jours d'extrême souffrance depuis la capitale. Pour y aller, en effet, le meilleur voyage se trouve entre Brazzaville et Ouesso, la voie étant bitumée. Le casse-tête

commence au départ de Ouesso pour Impfondo.

En quittant Ouesso, le véhicule passe environ deux jours en route. S'il prend le départ le matin, d'après les témoignages recueillis des habitants, ce moyen peut arriver à Enyellé dans la soirée où il doit passer la nuit avant d'atteindre Impfondo le jour suivant dans l'après-midi. Un voyage très épuisant mais les habitants de la zone n'ont pas de choix;

le coût du billet d'avion n'étant pas à la portée de toutes les bourses.

Rappelons qu'Impfondo a abrité, en 2005, la municipalisation accélérée, couplée à la célébration de la fête tournante de l'indépendance du Congo. La Likouala reste l'un des départements dont la plupart des chantiers n'étaient pas achevés. Sa principale ville est jonchée d'éléphants blancs.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La relance de la série H dans les lycées toujours attendue

Après les filières E, F et G, le ministère de tutelle avait inscrit, en 2006, dans son programme éducatif, la filière H. Une option qui visait à spécialiser les élèves aux Techniques de l'information et de la communication (TIC).

Pendant un mois, le ministère de l'Enseignement technique, de la formation qualifiante et de l'emploi, en partenariat avec l'ex-Office congolais de l'informatique, a œuvré dans le but de concrétiser le projet de création des séries informatiques. Dans un premier temps, ces programmes n'étaient expérimentés qu'aux lycées techniques 1er-mai de Brazzaville et Poaty Bernard, à Pointe Noire.

La filière H devait recevoir les élèves admis au test de sélection du baccalauréat informatique dans les options suivantes : secrétariat bureautique (H1), programmation de gestion (H2), programmation, système et génie logiciel (H3), maintenance des équipements informatiques (H4) et télécommunications et réseaux infor-

matiques (H5). Ils devaient être formés pendant trois ans pour obtenir un baccalauréat informatique.

Exceptée l'option H1, qui devait débiter en classe de seconde, les autres branches devaient constituer un tronc commun en seconde avant de se scinder en H2, H3, H4 et H5, respecti-

vement en classe de première et de terminale. Les nouvelles installations qui devraient recevoir les deux cent-cinquante élèves admis à cette série, à l'issue d'un concours de sélection, avaient été inaugurées en février 2006, au Lycée technique du 1^{er}-mai, à Brazzaville. Ce programme pilote n'était que le premier pas d'une longue marche vers la construction d'une technopole, espace stratégique, juridique et opérationnel, qui

aurait pour tâche le développement et la promotion des TIC, d'une part, ainsi que la formation et l'information techniques et professionnelles de l'enseignement secondaire du deuxième cycle jusqu'aux études universitaires, d'autre part.

Echec des séries H

Enseignants et élèves n'osent pas s'exprimer clairement sur la non application de cette vision. Est-ce par manque de personnel enseignant ? de structure adéquate ? Pourtant, le lancement des séries H devait permettre une orientation progressive des lycéens, en faisant de la seconde une classe de détermination au spectre large, de la première une classe où l'on choisit sa voie et de la terminale, la classe de spécialisation. Une chaire informatique Autrement, l'impact des TIC confère un caractère nouveau et distinctif au processus ac-

tuel de la mondialisation. Aujourd'hui, grâce aux TIC, les obstacles d'expansion de mondialisation sont tellement réduits que toutes les barrières naturelles du temps et de l'espace ont considérablement disparu.

Il est donc important de créer une chaire informatique et des sciences numériques au sein du lycée technique. Une étape dans la reconnaissance de l'informatique comme une discipline scientifique autonome saura consacrer une large vision à l'enseignement technique.

Il n'est plus légitime de devoir attendre une spécialisation dans le cadre d'études supérieures pour bénéficier d'une explication des fondamentaux de l'informatique. Cet enseignement doit s'étendre à des publics plus jeunes pour qui, comprendre les fondements d'internet est tout aussi crucial que connaître le principe de l'attractivité terrestre.

Fortuné Ibara



DÉPARTEMENT DU POOL

Remise à niveau des connaissances de près de quatre cents enfants

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a lancé, le 28 août à Kinkala, le stage « Zangoula » visant la remise à niveau et l'approfondissement des connaissances des enfants du Pool, organisé par l'Association des femmes leaders de ce département.

« Zangoula » qui signifie relever ou porter dans le département du Pool, est destiné à trois cent quatre-vingts enfants identifiés dans les différents districts où il y a eu absence partielle ou totale de scolarité durant ces deux dernières années. Il s'agit notamment des sous-préfectures de Kindamba, Kimba, Vinza, Goma Tsé-Tsé, Mayama, Mindouli et de Kinkala, zones fortement touchées par le conflit armé. Selon la vice-présidente de l'Association des femmes leaders du Pool, Marie Chantal Nkodia, il s'agit d'un processus de réintégration des bénéficiaires dans le système éducatif à l'orée de la rentrée scolaire 2018-2019.

Ainsi, neuf classes dont cinq de primaire et quatre du collège sont constituées pour réaliser le programme du premier trimestre pendant cette période de relèvement. Les matières retenues sont le français, les mathématiques, l'histoire-géographie et l'anglais pour le collège. « Zangoula devait aussi emmener nos enfants à acquérir des attitudes favorables à la paix, à la tolérance et au respect de l'environnement, gages du développement de notre pays. C'est pour cela que nous avons

constitué une équipe multisectorielle composée des pédagogues, des psychologues et des animateurs de loisirs pour un soutien intégral de l'enfant. Les femmes leaders du Pool doivent assurer une alimentation saine et adaptée », a expliqué Marie Chantal Nkodia.

Le maire de la commune de Kinkala, Joseph Kifoua, a, de son côté, espéré que ce geste de

cœur et d'amour était extraordinaire et vertueux parce que c'est pour la première fois qu'une association assiste, dans ce sens, les enfants du Pool en proie souvent aux conflits armés. S'adressant aux bénéficiaires, il leur a demandé « d'être attentifs, assidus et de saisir les opportunités de formation afin de mieux aborder la rentrée scolaire 2018-2019 sans complexe et sans crainte ».

Etendre le projet dans d'autres départements

Lançant le projet « Zangoula » devant les autorités départementales, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire

et de l'alphabétisation, a rappelé que ce programme a pour but de donner aux bénéficiaires des connaissances supplémentaires et utiles dans leur scolarité. « En prenant appui sur l'ensemble de notre territoire national, la vitalité du département du Pool repose en grande partie sur celle de sa jeunesse. Former, éduquer, encadrer la jeunesse du Pool, c'est créer les conditions favorables au développement de tous et éloigner par la même occasion le spectre des crises à répétition qui sapent tous les efforts de développement harmonieux de ce département exceptionnel », a indiqué Anatole Collinet Makosso.

Il a, par ailleurs, reconnu que de nombreux jeunes du département du Pool ont eu une scolarité hachée ces dernières années scolaires. Mais le département figure parmi ceux qui ont affiché de bons résultats scolaires malgré les crises récurrentes. En effet, le Pool a occupé la 6e place au baccalauréat général 2018, avec 622 admis sur 1931 candidats, soit 33,21%. S'agissant du BEPC, il a obtenu la 7e place avec 1984 admis sur 3 744 inscrits, soit 55,28%.

« Il nous revient donc, année après année, de maintenir de nombreux jeunes sur les bancs de l'école et leur garantir par tous les moyens, une scolarité satisfaisante, véritable gage de leur construction intellectuelle, professionnelle et sociale. Le projet Zangoula participe pleinement à cette démarche. Je souhaiterais que ce projet ne soit pas le seul apanage du département du Pool car partout ailleurs, nos élèves éprouvent des difficultés larvées et qui pourraient trouver leurs solutions dans ce genre de processus », a conclu le ministre. Notons que le stage « Zangoula » portant remise à niveau et approfondissement des connaissances des enfants du département du Pool s'achèvera le 28 septembre. Il est sponsorisé, entre autres, par la Fondation Congo assistance, l'OMS, le PAM et l'Unicef.

Parfait Wilfried Douniama



Les autorités assistant aux cours dans une salle Adiac

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Mali à cœur ouvert : grande première médicale à Bamako

Dans quelques jours, le 10 septembre, le Mali vivra une révolution de son histoire médicale : la première opération à cœur ouvert du pays ! Cette impressionnante avancée aura lieu au centre André-Festoc, unité de soins cardio-pédiatriques ouverte par La Chaîne de l'Espoir au sein du Centre hospitalier Mère-Enfant Le Luxembourg de Bamako.

Le Pr Diarra, cardio-pédiatre malien de renom, y dirige depuis plusieurs années une unité de diagnostic de référence pour les enfants cardiaques. Hélas, il déplorait encore récemment une liste d'attente de plus de deux mille enfants... La Chaîne de l'Espoir - qui œuvre au Mali depuis l'année

2000 - devait jusqu'ici se satisfaire de faire venir en France chaque année quelques dizaines d'enfants pour y être soignés. Tout va changer avec le nouveau centre : les enfants cardiaques du Mali pourront être soignés sur place !

Par une importante donation, Mme Festoc a offert à La Chaîne de l'Espoir les moyens de construire et d'équiper ce nouveau centre cardiaque dédié à la mémoire de son mari. Celui-ci, proche de l'action de La Chaîne, a voulu que le produit d'une vie aide à combler un peu le fossé médical qui sépare les continents... André Festoc savait que dans certains pays pauvres un cœur malformé est encore une terrible fatalité. Mme Festoc sera

sur place pour voir la concrétisation de sa donation et assister aux premières interventions sur les enfants qui auront été sélectionnés par le Pr Diarra.

L'équipe chirurgicale malienne a été formée au CHU La Rabta, à Tunis, et au Centre Cuomo de Dakar. Elle sera à l'œuvre au Centre André-Festoc, accompagnée et soutenue par une équipe médicale française venue de Toulouse et de Nantes, dirigée par le Pr Olivier Baron, chirurgien cardiaque au CHU de Nantes.

Au moment où s'ouvre ce nouveau Pavillon, nous pensons à notre marraine de cœur, Mireille Darc, disparue il y a juste un an. Elle avait suivi avec passion le début de

l'aventure malienne et avait observé pas à pas la concrétisation de ce fantastique projet...

Elle savait que ce centre du Mali s'intégrait parfaitement dans la stratégie de La Chaîne de l'Espoir : bâtir des hôpitaux et former des médecins. Ceci afin de permettre aux pays les plus démunis de soigner leur population dans une démarche durable de développement menant à une parfaite autonomie médicale.

Mireille Darc n'aura pu assister à la première opération à cœur ouvert du Mali mais son souvenir sera vivant à Bamako : un des blocs opératoires du nouveau Centre portera son nom.

À L'ATTENTION DES CITOYENS RUSSES RÉSIDANT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo que les élections parlementaires supplémentaires seront organisées :

- le 08 septembre 2018 à Pointe-Noire: 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie),
- le 09 septembre 2018 à Brazzaville au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral à côté du supermarché Casino.

Coordonnées de la commission électorale : Tell. 05-550-30-14, E-mail: amrussie@yandex.ru.

La participation de tous est vivement souhaitée !

PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DU COLONEL ALAIN BERTRAND AOUÉ

-Mercredi 29 août: 18h arrivée du corps à l'aéroport Maya-Maya par le vol régulier Air France, suivie du dépôt du corps à la morgue municipale de Brazzaville.

-Jeudi 30 août:
9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h 00 : départ du corps pour le domicile.

Vendredi 31 août:
9h00 : recueillement à la place des AET suivi d'une exposition à l'esplanade de l'Hôpital central des Armées Pierre-Mobengo
12h00 : messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;
14h00: départ pour le cimetière privé VIP Bouka
16h00 : retour et fin de cérémonie.



UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

NÉCROLOGIE

Le pasteur Freddy William Eboungou Italy et l'église Rocher blanc tabernacle ont la profonde douleur d'annoncer au corps du Christ, le décès de la bien-aimée soeur Nadège Ngouani née Gassila, le jeudi 23 août 2018, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au quartier Manianga (arrêt de bus dépôt, Réf. carrière terre-jaune). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers


+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

Les familles Ossoka et Amboua ont le profond regret d'annoncer à Mme Yvonne Issakoyeleyo à Ossonga (Owando), Arnaud Mandza, les familles Owonda, Boma et Donga, Clarisse Wando à Oyo, les parents amis et connaissances le décès brutal de Nestor Assounga, survenu le 23 août, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 120, rue Mbé Talangaï, quartier Manhattan. Référence : arrêt manguier grand lavage dans la rue Ndolo. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



Les familles Niakekele et Mapoumba informent parents, amis et connaissances du décès de Modeste Niakekele (Modrivo), le 24 août 2018 au CHU de Brazzaville. Le deuil se tient au n° 104 de l'avenue de France (en face de l'école primaire Saint-Vincent B). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Wilfried Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Amboulou et Obondo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, Guelord Fransnel Amboulou, survenu le 15 août 2018 à l'hôpital de base de Talangaï. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 177, rue Ombélé à Talangaï (Ngamakosso). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Une fondation en l'honneur de Jacques Opangault

Le projet de création de la structure a été annoncé par Denis Ngokana, président du comité d'organisation du 40^e anniversaire de la disparition du premier vice-président du Congo, le 25 août à Brazzaville, lors du colloque organisé en sa mémoire.

Une fondation portant le nom de Jacques Opangault pourrait voir le jour au Congo. Outre sa création, le comité présidé par le député de Boundji, dans le département de la Cuvette, compte lancer une opération voies et moyens pour la réhabilitation de la résidence de Jacques Opangault. Le but étant, selon les initiateurs, de transformer cette résidence en musée et améliorer le mémorial abritant sa tombe. « *Nous sommes encore dans une phase de levée de fonds, donc tant que nous n'aurons pas assuré complètement cette campagne, il sera pour nous difficile de rentrer dans sa réalisation. Pour l'instant, c'est encore sous forme d'idées, c'est programmé mais la priorité c'est réhabiliter sa maison pour en faire un musée et revoir également sa tombe* », a répondu Denis Ngokana à la presse.

Jacques Opangault, un exemple pour les Congolais

S'agissant du colloque animé sur l'ancien vice-président de la République du Congo, il a porté sur plusieurs thèmes. Il s'agit de la vie de Jacques



Une vue de la salle/Adiac

Opangault par le Pr Théophile Obenga ; le Mouvement socialiste africain (MSA) dans le paysage politique congolais par Atondi Lecas Mondjo ; Félix Tchicaya et les premiers balbutiements de l'élite politique congolais ; les relations politiques entre Jacques Opangault et Simon Pierre Kikhounga Ngot ; l'héritage politique de Jacques Opangault par Saint Eudes Mfumu Fylla. En effet, des différentes intervenantes, il ressort que Jacques Opangault fut un homme de valeur dont la jeunesse pourrait s'inspirer. Ainsi, chaque orateur a, à sa manière, vanté les qualités positives qui ont caracté-

risé cet homme politique, à savoir le respect du bien public ; l'intégrité ; le charisme et l'éloquence politiques ; l'exceptionnelle droiture morale, le désintéressement total ; la fidélité politique, le respect de la loi, l'ouverture et bien d'autres.

« *Puisse la jeunesse congolaise et africaine s'inspirer de l'immense vertu politique de Jacques Opangault au seul service de l'intérêt public et général* », a invité le Pr Théophile Obenga.

Fils du premier représentant du peuple congolais à l'Assemblée territoriale et interrogé par la presse sur la politique d'aujourd'hui et celle d'hier,

Emile Opangault pense que dans tout le processus d'avancement d'un pays, il y a toujours des hauts et des bas. « *Nous sommes peut-être dans la phase du reflux mais le peuple congolais saura rebondir pour avancer. Notre histoire est parsemée d'événements. Elle nous permettra certainement de corriger certains événements douloureux mais il faut se dire qu'il n'y a aucun peuple qui a pu évoluer, se forger sans connaître des moments de dépression, parfois de profondes dépressions. Mais l'essentiel, c'est de se relever et d'aller de l'avant* », a-t-il indiqué.

Qui était Jacques Opangault ?

Né à Boundji, en 1907, Jacques Opangault fait des études dans le cadre d'une école missionnaire catholique puis devient clerc, dans l'appareil judiciaire en 1938. Il entre en politique après la Seconde Guerre mondiale et devient le président fondateur du MSA affilié à la Section française de l'internationale ouvrière. En 1946, il est élu à l'Assemblée territoriale mais échoue d'entrer à l'Assemblée nationale française. En mai 1957, il est élu chef de gouvernement sous le titre de « vice-président du conseil gouvernemental ». Il est décédé le 20 août 1978 à Brazzaville, à l'âge de 71 ans.

Parfait Wilfried Douniama



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

INTERVIEW

Denis Christel Sassou N'Guesso : « Ce que je crois » n'est pas un programme électoral

Dans une interview exclusive publiée dans le journal « La Tribune Afrique », le député de la première circonscription électorale d'Oyo, dans la Cuvette, a affirmé qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle de 2021.

« ... Je pense que le Congo ne peut se passer du président Denis Sassou N'Guesso, comme candidat en 2021, pour des raisons qui sont nombreuses et c'est la raison pour laquelle je souhaite qu'il soit candidat en 2021 et je travaille d'ailleurs avec les autres, depuis quelques mois, pour l'aider à être réélu en 2021. Pour répondre donc de façon précise : non, je ne suis pas candidat à l'élection présidentielle en 2021 ! », a précisé Denis Christel Sassou N'Guesso, avant de noter que son ouvrage « Ce que je crois » n'est en rien un programme électoral mais plutôt l'opportunité pour lui de partager, avec ses concitoyens, ce qu'il a réalisé avec sa Fondation à l'endroit des personnes issues des milieux les plus défavorisés en matière d'éducation et de santé.

A la question de savoir si c'est sous la pression du Fonds monétaire international (FMI) qu'il avait été contraint à quitter son poste au sein de la SNPC, Denis Christel Sassou N'Guesso a ré-

pondu : « Je voudrai rappeler que le Congo est un pays souverain. Quand nos responsables négocient avec le FMI, je puis vous assurer que les enjeux et les questions ne sont pas au niveau des personnes. Quel était l'objet de cette négociation si ce n'est d'assurer une reprise de la croissance économique fondée sur un équilibre budgétaire pérenne et de restructurer notre dette pour la rendre soutenable ? ». Et d'ajouter : « Il n'y a donc eu aucune pression pour ma nomination en 2011 et parallélisme de formes faisant, il n'y en a pas eu non plus pour que je m'oriente vers une autre opportunité profes-



Denis Christel Sassou N'Guesso

sionnelle. Au de-là, Je tiens à rappeler qu'il n'y a jamais eu de malversations dans cette entreprise en ce qui concerne les contrats, ceux qui affirment le contraire n'ont qu'à en apporter la preuve. »

« ... Je pense que le Congo ne peut se passer du président Denis Sassou N'Guesso, comme candidat en 2021, pour des raisons qui sont nombreuses et c'est la raison pour laquelle je souhaite qu'il soit candidat en 2021 et je travaille d'ailleurs avec les autres, depuis quelques mois, pour l'aider à être réélu en 2021. Pour répondre donc de façon précise : non, je ne suis pas candidat à l'élection présidentielle en 2021 ! »

Répondant à la question sur son avenir politique et la place qu'occupe sa Fondation, le député d'Oyo a signifié : « Mon avenir politique je ne sais pas de quoi il sera fait. J'ai créé ma Fondation en 2013 et j'ai été élu député en 2012. Est-ce que j'ai utilisé cette plateforme pour servir jusqu'à présent mes ambitions politiques ? Non et ces dates le prouvent. Je n'ai pas créé cette Fondation dans le but de faire carrière mais plutôt parce que mon empathie naturelle m'a toujours amené à me tourner vers les autres. »

Invité à indiquer les différentes pistes de diversification du tissu économique congolais pour le sortir du piège des matières premières, Denis Christel Sassou N'Guesso a relevé : « Il y a des facteurs exogènes qui expliquent cette difficulté à diversifier l'économie et ne plus être tributaire de la ressource pétrolière. On ne balaye pas d'un trait de plume une histoire, celle d'une économie qui a reposé depuis des décennies sur cette activité. Je pense humblement que nous ne sommes pas allés assez loin dans ce que nous avons entrepris pour développer une économie alternative afin de sortir du tout pétrole ». Il a renchéri : « Des voies de diversification sont possibles. Je les évoque dans mon livre et j'insiste sur la condition première qui est de disposer d'une jeunesse formée. A cet égard, je vous renvoie aux actions de ma Fondation. En attendant, le gouvernement s'est engagé pour le développement de certaines filières, jusqu'à des activités de transformation, comme pour l'agriculture, la forêt, l'élevage ».

La Rédaction

FRIPERIE

Les commerçants se serrent la ceinture en attendant la rentrée scolaire

Chez les grossistes et détaillants, les chiffres d'affaires ne seront plus bons à cause de la crise économique actuelle. Ils comptent sur la période des achats de la rentrée scolaire pour faire du bénéfice.

Sur la place de marché de Poto-Poto, de Texaco, de Moundali, ou encore du marché To-

tal, difficile d'écouler un ballot d'habits. Raïssa vend au marché Texaco. À l'époque elle pou-

vait écouler ses deux ballots de cinquante kg en un ou deux jours, mais actuellement, il faut

une semaine voire plus. C'est la même situation que traverse Yves, un autre vendeur rencontré au marché de Moundali. Yves estime que la morosité économique a changé les habitudes des Congolais. « Comme vous le constatez, je vends des jolis kakis, des pantalons prisés par les hommes de tous les âges. Avant, j'avais des commandes et les habits se vendaient au même moment que

friperies dans le marché. Pour lui, il faut tout simplement savoir adapter les prix. « Au niveau du dépôt, les ballots de 50 000 FCFA sont vendus parfois à 35 000 F ou 30 000 FCFA, ainsi de suite pour les autres prix », a-t-il confié.

Ce dernier déplore le fait que certains commerçants refusent de s'adapter à la crise, en étant flexibles face aux clients. Pour nos frères viennent de se lancer dans ce business de friperie, souligne Idriss, ils maintiennent les prix des ballots comme le temps d'avant. « Ils veulent gagner 100% de bénéfice, c'est quasi impossible », martèle ce jeune commerçant.

La rentrée des classes aura lieu dans, à peu près, quatre semaines. Souvent, à cette période les parents d'élèves se bousculent dans les marchés pour faire achats de leurs enfants. Tous les commerçants confondus attendent ce moment pour se faire de bonnes affaires. Beaucoup d'entre eux, à l'instar d'Idriss, y espèrent pour essayer de rehausser leurs chiffres d'affaires très affectés.

Fiacre Kombo



Un étalage de friperie à Poto-Poto (Adiac)

je déballe. Depuis ce matin, je n'ai vendu que quatre pantalons », s'alarme le vendeur.

Du côté du commerce en gros, la répercussion des difficultés des revendeurs se fait sentir. Très peu de grossistes ouest-africains, mauritaniens ou libanais osent témoigner. Idriss supervise une boutique au marché Poto-Poto et déballe aussi des

« Ils veulent gagner 100% de bénéfice, c'est quasi impossible »

FORUM DE L'ENTREPRENEURIAT

La quatrième édition sera axée sur la transformation des produits agricoles

Prévue pour les 26 et 27 septembre prochains, la manifestation qu'organiseront la Chambre de commerce de Pointe-Noire, en partenariat avec l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI) et l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), se déroulera sur le thème « Les enjeux de la transformation agricole ».

Conférences, rencontres, expositions des produits congolais sont les activités retenues pour le quatrième forum de l'entrepreneuriat qui réunira les acteurs de la transformation des produits agricoles. L'objectif de cette édition, a indiqué Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, est de sensibiliser les primo entrepreneurs et les entrepreneurs à la problématique de la transformation agricole. Elle permettra ainsi de les informer des exigences relatives à l'emballage, les inciter à la maîtrise du processus de transformation, de communiquer sur les fondamentaux du management de la production. Un accent particulier sera mis sur la question de l'emballage et celle de l'hygiène et sécurité. Des as-

pects qui feront aussi l'objet d'un atelier animé par Nathalie Schermann née Mouanga, présidente fondatrice de la société Joe et Avrels, épicerie fine haut de gamme à influence africaine, basée en France et dont les produits sont vendus sur le marché de Paris et autres villes de ce pays. D'après Didier Sylvestre Mavouenzela, les questions de l'emballage, de l'hygiène et sécurité doivent être au centre de la transformation agricole si l'on veut conquérir et marquer le marché au niveau du pays et ailleurs.

« Si vous vous promenez dans la ville de Pointe-Noire, vous allez vous rendre compte qu'il y a énormément de transformation agricole qui se fait mais l'emballage reste toujours à désirer. Ce que nous voulons, c'est effectivement de favoriser cette dynamique pour donner aux gens les moyens de produire d'abord et peut-être de pouvoir satisfaire le marché local et après penser à l'exportation. Il faut que la question de l'emballage soit posée et aussi celle de l'hygiène et sécurité. C'est pour permettre à ce que les produits congolais soient consommés par tout le monde », a indiqué le président de la Chambre de commerce.

Le forum a pour objectif global de



Une vue de la Chambre de commerce de Pointe-Noire/Adiac

sensibiliser la population à l'entrepreneuriat afin de susciter des vocations. Si la quatrième édition mettra l'accent sur la transformation agricole, la première a porté sur les opportunités pour développer l'entreprise, la deuxième sur les échanges pour mieux entreprendre et la troisième a concerné les outils du développement de l'entreprise. Ces différentes éditions ont permis aux participants de connaître l'offre et les opportunités en lien avec les institutions d'appui aux très petites entreprises et porteurs de projets qui ont ainsi bénéficié d'une meilleure visibilité de leur marché.

Les thèmes du forum, a signifié Didier Sylvestre Mavouenzela, sont les résultats de la veille qui est menée au niveau de la Chambre de

commerce. « Notre mission, c'est de faire de la veille économique et nous le faisons à travers plusieurs outils dont le plus important c'est le baromètre. Donc chaque année, nous dressons ce que nous appelons le baromètre des activités économiques de Pointe-Noire et à partir de ce baromètre, nous choisissons quel est le thème pour lequel les gens ont une vraie préoccupation. Les résultats du baromètre couplés à notre connaissance du milieu économique nous ont amenés à choisir le thème de la transformation agricole cette année », a-t-il expliqué.

Une innovation à ce quatrième rendez-vous, c'est le plan d'action à mettre en œuvre avant la tenue de la prochaine édition. « Ce plan d'action permettra de mener des

actions entre deux forums, c'est-à-dire qu'entre deux forums on fait émerger des problématiques et on met un plan d'action pour apporter des réponses », a ajouté le président. Notons que le 26 septembre sera lancée, en marge du forum, une semaine commerciale qui réunira les acteurs de la transformation. Ceux-ci exposeront leurs produits jusqu'en octobre à la Chambre de commerce. L'activité connaîtra aussi la participation de certains acteurs tels les financiers et imprimeurs.

Initiative de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, le forum de l'entrepreneuriat est organisé cette année en partenariat avec l'APNI et IECD, deux organisations qui œuvrent pour le développement économique. L'APNI réunit les différents acteurs du développement économique au niveau de Pointe-Noire pour favoriser la création et le développement d'entreprises congolaises en les accompagnant à chaque étape de leur parcours. L'IECD, par contre, est une association de solidarité internationale ayant pour mission de mettre en œuvre des projets de développement socio-économique en partenariat avec des institutions locales.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SANTÉ

Alerte sur la fièvre jaune à Pointe-Noire et Kouilou

Dans une déclaration rendue publique récemment, le ministère de la Santé annonce une épidémie de fièvre jaune dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou où 186 cas suspects ont été signalés depuis le début de l'année en cours et aucun décès formel dû à la maladie.

Plus touchée, en termes de cas notifiés, Pointe-Noire a fait l'objet d'une investigation complémentaire après un cas confirmé sur huit prélèvements effectués par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) de Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC).

Selon le ministère de la Santé, l'investigation a permis de déceler soixante-dix cas suspects dans les registres de seize centres de santé visités. Les districts sanitaires de Mongo-Mpoukou, Mvoumvou, Ngoyo et Lumumba à Pointe-Noire font partie de l'épicentre, tandis que le district de Tchiamba-Nzassi (Kouilou), frontalier avec l'Angola, compte le taux d'attaque le plus important.

Le laboratoire de référence de Dakar au Sénégal a confirmé la présence d'anticorps IGM dirigés contre le virus amaril, indique le département chargé de la gestion des questions sanitaires. Les enquêtes menées sur le terrain ont révélé

la présence des moustiques vecteurs responsables de la fièvre jaune et des gîtes larvaires autour des habitations des cas suspects et probables.

Le ministère de la Santé affirme que la situation pourrait s'empirer avec l'arrivée de la prochaine saison pluvieuse. Ainsi, il projette de mener des actions avec l'appui des partenaires, notamment de valider le plan national de la stratégie d'élimination de la fièvre jaune ; d'élaborer un plan de contingence contre la résurgence de la maladie ; de lancer une campagne de masse graduelle et extensible sur tout le territoire ; de mener une lutte chimique contre les vecteurs ; d'organiser une vaccination obligatoire pour tous les voyageurs entrant ou sortant du pays. Le gouvernement envisage, en outre, de prendre des mesures d'assainissement de l'environnement des habitations, des écoles et des lieux de travail, ainsi que d'effectuer une vaccination ciblée des travailleurs vulnérables.

Le directeur général de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, le Dr Lambert Kitembo, a expliqué que l'épidémie serait due aux facteurs climatiques et environnementaux. L'amélioration des conditions climatiques et environnementales contribuerait à lutter contre la fièvre jaune, a-t-il estimé.

Christian Brice Elion

MUSIQUE

Impression des as tient en haleine les Ponténégrins

Le groupe a livré un show haut en couleur, le week-end dernier, à la kermesse « Bilengui ya Mvoumvou » dans l'antre du stade Kokolopapa, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire. Un concert hors norme qui est resté gravé dans la mémoire des Ponténégrins.



L'orchestre Impression des as pendant le concert/Adiac

Impression des as a enchaîné ses morceaux devant un public enflammé, allégresse et émotion se mélangeant pour donner un spectacle « vitaminé » qui a duré plus de deux heures.

Depuis sa création, ce groupe évolue mais garde toujours la même énergie, le même en-

thousiasme et l'envie de faire de chacun de ses concerts un moment unique de la vie. Il aime manifestement la scène et dégage une belle énergie. Ses artistes, de vrais maîtres de la rumba congolaise, ont des atouts pour hypnotiser les foules.

Le week-end dernier, avant leur départ pour Kinshasa où ils prendront part au Festival international des étoiles, ces artistes ont démontré au public ponténégrin de quoi ils étaient capables.

Le leader du groupe, 100% Setho, a donné de par son charisme un brillant aperçu de son talent. L'occasion pour le public de découvrir les principaux titres de son dernier album.

Notons que le Festival Bilengui ya Mvoumvou est un espace qui propose une programmation

originale pour promouvoir la richesse de la musique congolaise dans toute sa diversité auprès du public. Cette manifestation présente une offre musicale multicolore avec des artistes nationaux réputés tout en faisant la part belle aux locaux.

Hugues Prosper Mabonzo

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le Cara joue sa qualification ce mercredi à Aba

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) affronte ce mercredi à Aba au Nigeria, Enyimba FC comptant pour la sixième et dernière journée des matches de poules de la Coupe africaine de la Confédération.

En quittant Brazzaville, Les Aiglons, premiers du groupe C, ont reçu des consignes particulières : éviter de perdre s'ils veulent poursuivre l'aventure. Car, la dernière journée des poules, prévue le 29 août sera âprement disputée. Après les qualifications de l'AS Vita club de Kinshasa, de Renaissance sportive de Berkane et d'Al Masry, il reste encore cinq places à négocier.

Dans le groupe des Aiglons, seul le Djoliba a lâché prise. Les trois autres concurrents, dont Cara de Brazzaville, restent dans le coup. Le Cara, leader du groupe C avec neuf points à égalité avec le club nigérian, sait ce qui lui reste à faire. Gagner ou concéder un match nul pour assurer la qualification pour les quarts de finale. Facile à dire, mais difficile à réaliser.

Depuis le début de la campagne africaine, les prestations des Aiglons à l'étranger inquiètent. En cinq sorties toutes les phases confondues, le Cara a concédé cinq défaites. Il a été battu par Ashante Kotoko, à Kumasi (0-1) puis devant Union sportive Ben Guerdane de la Tunisie (1-3). Lors du tour de cadrage, le Cara s'était incliné (0-1) devant Saint George d'Ethiopie, avant de confirmer ses mauvaises prestations à l'étranger dans la phase de poules. A cette étape de la compétition, le Cara est battu (0-1) par le WAC d'Abidjan puis (0-2) face au Djoliba. Qu'en sera-t-il à Aba ?

nul contre le Cara, reléguera le club nigérian à la troisième place même avec 10 points. Les Nigériens sont conscients de cette réalité. Les Diables noirs et Saint-Michel

-Aduana stars

Groupe B: Renaissance sportive de Berkane-Uniao desportiva do Songo et Al Masry club-El Hilal

Groupe C : Williamsville athlé-

points). Aduana stars éliminé.

Groupe B: 1-Renaissance sportive de Berkane (10 points), 2- Al Masry (9 points), 3- Uniao desportiva do Songo (3 points), 4- El



Le Cara doit éviter le pire au Nigeria/Adiac

Le match Enyimba-Cara ne sera pas une partie du plaisir pour les rouge et noir. Leur adversaire qui évoluera dans ses propres installations ne jouera pas pour le nul. Enyimba cherchera à tout prix à l'emporter pour assurer la première place du groupe qui lui garantira un quart de finale retour à la maison. Le match nul peut lui être fatal. Car la victoire de Williamsville face au Djoliba couplé au match

de Ouenzé qui sont les derniers clubs congolais à se produire dans ce stade, ont regagné Brazzaville les mains vides. Espérons que le Cara brisera le mythe comme il l'avait fait au stade Alphonse-Massamba-Débat (victoire 3-0 lors de la 2e journée des matches de poules).

Le programme des rencontres

Groupe A : Asec Mimosas-Vita club et Raja athlétique club

tic club -Djoliba Ac et Enyimba FC-Club athlétique renaissance aiglons

Groupe D : USM Alger-Gor Mahia et Rayons sport- Young Africans

Classement à l'issue de la 5^e journée

Groupe A : 1-AS Vita club (10 points), 2-Raja athlétique club (8 points), 3- Asec Mimosas (6 points), 4-Aduana stars (4

Hilal (3 points). les deux derniers sont déjà éliminés

Groupe C : 1-Cara (9 points), 2-Enyimba (9 points), 3-Williamsville (7 points), 4-Djoliba Ac (4 points). Djoliba déjà éliminé.

Groupe D : 1-Gor Mahia (8 points), 2- USM d'Alger (8 points), 3-Rayons sport (6 points), 4-Young Africans (4 point) : Young africains déjà éliminé.

James Golden Eloué

CHAMPIONNATS NATIONAUX DU SPORT DE TRAVAIL

La course au titre national est lancée

Cent cinquante-huit athlètes venus des départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, du Niari et de la Sangha prennent part à la sixième édition des compétitions qui se déroulent depuis le 27 août dans la capitale.

Le coup d'envoi de la compétition a été donné au gymnase Henri-Elende. L'athlétisme, le football, le futsal, le nzango, la pétanque et le tennis de table sont les disciplines retenues pour cette compétition nationale. La qualification aux premiers Jeux africains du sport de travail, pour certaines disciplines, dépendra des résultats de ces jeux, a indiqué le président de la Fédération congolaise du sport de travail. « La décision a été prise par l'or-

ganisation du sport de travail en Afrique », a précisé Jean Robert Raphaël Massamba Débat. Les premiers Jeux africains du sport de travail, rappelons-le, se dispu-

teront au Sénégal en décembre prochain.

Selon le président de la Fédération nationale, les championnats nationaux seront une occasion

de détecter les compétiteurs qui pourraient constituer l'ossature de l'équipe nationale du Congo par discipline. Sur les ambitions du pays à ce grand rendez-vous

sportif continental, Jean Robert Raphaël Massamba Débat a souligné que la compétition est jouable, d'autant plus qu'il s'agit de la première édition car toutes les équipes y participeront pour la première fois.

Ces championnats, en dehors des performances sur le terrain, ont aussi pour objectif de favoriser le brassage, le vivre-ensemble entre les travailleurs venus de différents départements et de différentes entreprises, selon Jean Robert Raphaël Massamba Débat. « Le sport en milieu professionnel fait que le travailleur soit en bonne santé en prônant les valeurs cardinales que véhicule le sport, qui est vecteur d'union », a-t-il assuré.

Rominique Makaya et Luc Jonathan Moubeti



Le défilé des délégations avant le coup d'envoi